

## Introduction aux ateliers

En dépit d'une contestation grandissante en France (Gilets Jaunes, mouvement contre la réforme des retraites...) et dans le monde (Chili, Irak, Liban...) l'idéologie dominante, le néolibéralisme, n'est pas remise en cause par nos classes dirigeantes. Le néolibéralisme s'adosse faussement au concept de liberté. Les grands médias se font les relais d'une propagande pernicieuse : les temps sont durs, mais l'avenir ne pourra être que meilleur dans le régime de liberté économique qui caractérise notre société, et qui serait un facteur de croissance économique. Si les gouvernements persistent à poursuivre leurs efforts en vue de libérer les entreprises et le capital de leurs « entraves », le « ruissellement » des richesses profitera, in fine, à tous.

Nos dirigeants, par ailleurs, se délivrent à eux-mêmes des brevets de progressisme en satisfaisant des revendications sociétales (légitimes). Nous vivons ainsi dans l'illusion d'une société où la démocratie et les libertés individuelles progressent harmonieusement.

Or et « en même temps », on entend résonner une autre petite musique au nom d'un principe jamais questionné : « *la sécurité est la première des libertés* ». Depuis les attentats de 2015, en particulier, la lutte contre le terrorisme justifie une inflation de lois sécuritaires (pérennisation de la loi sur l'état d'urgence, loi « anticasseurs » de 2019, loi anti « fake news »...). Ces lois se révèlent en fait peu efficaces. Elles n'ont, par exemple, pas empêché qu'un attentat soit commis au cœur même de l'appareil sécuritaire : dans la Préfecture de police de Paris ! Il se produit donc un glissement vers une « démocratie », une restriction de plus en plus importante de nos libertés publiques au nom du combat contre le terrorisme. Cela peut être mis en relation avec une répression de plus en plus dure des mouvements de protestation.

Dans la pratique, ces lois servent surtout à réprimer les mouvements sociaux. Le système capitaliste, de plus en plus contesté, craint pour sa stabilité. Il ne veut plus rien lâcher, considérant que le seul moyen qu'il lui reste de maintenir les profits est la diminution des revenus de la majorité de la population. En fin de compte, ce n'est pas seulement la liberté qui est remise en cause, mais aussi, l'égalité et la fraternité qui s'incarne dans

la solidarité.

Nous sommes donc invités à réfléchir sur ces deux thèmes essentiels :

\* la solidarité dans les diverses acceptions du mot : son sens « vertical », altruiste, comme souci des plus démunis ; son sens « transversal » de fraternité comme (seule) force défensive des plus précarisés ; son sens « politique » par la redistribution de toutes les ressources vitales...

\* la liberté, là aussi dans les diverses acceptions du mot : son sens « individuel », la liberté de chacun, respectant celle de l'autre ; son sens « collectif », les libertés conquises par l'action militante ; son sens « politique », avec ses chances sociétales, mais aussi ses dérives économiques et inégalitaires...

Dans cette réflexion, il faudra toujours distinguer les registres du « moral », du « social » et du « légal ».